

# NOTES DE LECTURE

## **BIBLIOTHÈQUES ET ÉCOLE.** *Entre discours et réalité... quelques notes concernant les publications des trois dernières années.*

La bibliothèque à l'école fait l'objet de publications par vagues successives, non régulières, correspondant à des modes pédagogiques récurrentes. Aujourd'hui, ce sont souvent des guides pris en charge par des éditeurs, s'adressant aux praticiens dans un but d'initiation, dans des collections destinées à la pédagogie pratique. En dehors d'articles plus spécialisés se situant dans le champ de l'histoire de la lecture, il n'y a eu que peu d'enquêtes et d'évaluations tenant compte des pratiques réelles : on ne dispose par exemple d'aucune carte de France des écoles dotées de bibliothèques. L'ensemble des publications est globalement de type programmatique, écrit pour des professionnels de l'éducation, dans une perspective d'efficacité immédiate. Le maintien de l'intérêt pour ces bibliothèques et pour leur impact pédagogique donne lieu à un discours légèrement décalé en regard du plan classique (la BCD, pourquoi ? comment ?), qui donnait aux publications antérieures un air de sororité lassant. Qu'en est-il de cette évolution ?

La partie liminaire de ces textes situe traditionnellement la bibliothèque scolaire dans une histoire qui implique à la fois une filiation évidente avec les décrets du XIX<sup>e</sup> siècle et une évolution par rupture, à partir de l'après-guerre. Les années 50 font des bibliothèques le cheval de bataille de la pédagogie nouvelle, par opposition au discours dominant de l'École. Il n'est pas besoin de revenir sur des analyses déjà conduites ailleurs<sup>1</sup>. D'emblée pourtant, la réalité est loin de correspondre au discours : quoique conscient de l'importance des bibliothèques scolaires pour la lecture publique et malgré une politique locale volontariste dans certaines académies, l'État ne renouvelle pas suffisamment les fonds qui servent élèves et familles jusqu'à épuisement. La vague des années 70 fait porter sa volonté novatrice sur une redéfinition, provoquant ainsi des querelles scolastiques à coup de sigles. Les vraies BCD, selon l'Association Française pour la Lecture, doivent être le projet d'une équipe pédagogique décidée à ouvrir l'école et à permettre en son sein la libre circulation, ce qui les distingue absolument des bibliothèques de classe et d'école. Les publications actuelles suivent la même démarche, en situant la bibliothèque dans un discours qui l'autorise, à la fois par son caractère historique et par les définitions qu'il met en place. Ils sont cependant moins dogmatiques : on conserve le sigle, on atténue ou

---

1. Cf. Jean Hébrard : « Les Bibliothèques scolaires » et Odile Chesnot-Lambert : « Naissance des bibliothèques-centres documentaires », in : *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au XX<sup>ème</sup> siècle : 1914-1990*, Cercle de la librairie, 1992.

complète les contenus. Moins qu'un changement dans les réalités, souvent méconnues, on constate surtout l'abandon des volontés de rupture : en effet, l'institution dans ses instructions officielles<sup>2</sup> avalise les objectifs poursuivis par les promoteurs des BCD. Le projet d'école a désormais force de loi : qui veut obtenir les crédits académiques, doit savoir rassembler son équipe et rédiger son projet dans les normes. Nous n'avons pas les compétences pour analyser en détail cette institutionnalisation des pédagogies dites nouvelles, que certains jugent comme une trahison. Concernant les bibliothèques scolaires, il est clair que le discours d'autorité est désormais celui qui se tient, de façon consensuelle, à propos de la lecture, apaisant peu à peu les querelles parfois violentes des années 70 dont la BCD était l'enjeu<sup>3</sup>. On ne doit pas s'étonner qu'il soit figure inaugurale de tout nouveau guide pour les bibliothèques scolaires, avec d'ailleurs un pédantisme plus ou moins appuyé<sup>4</sup>. Ruptures et conflits ne sont plus de mise, au moins dans le discours : on notera pourtant que l'AFL use encore d'une terminologie où abondent les termes d'innovation, de mutation, de changement et de transformation. Il n'est pas sûr pourtant que les difficultés pratiques soient dépassées par la bonne volonté générale : le devoir de bibliothèque n'en donne pas toujours les moyens suffisants...

Une autre partie de ces guides concerne évidemment la mise en œuvre des bibliothèques : organisation de l'espace, constitution du fonds, bibliothéconomie générale. En regard de la minutie de l'Heure Joyeuse où l'on inscrivait les cotes à l'encre sur des couvertures reliées ou même des explications détaillées du Fournier/Britan, les ouvrages actuels minorisent ces aspects matériels, qui occupent souvent moins du tiers de l'ouvrage. On souligne l'importance du catalogue, tout en allouant généreusement deux jours à l'équipe

**Max Butlen :**  
**« Les BCD : De l'innovation à la généralisation »,**  
**in : La Culture de l'écrit et les réseaux de formation. Actes de l'université d'été de Lacanau,**  
**pp. 257-271,**  
**Créteil :**  
**CRDP, 1992**  
**(Collection Argos).**  
**417 p.**

2. Cf. *Les Cycles à l'école primaire*/MEN, Hachette, 1991. *La Maîtrise de la langue à l'école*/MEN, Hachette, 1992. Dans son discours du 15 février 1990, qui précède ces réformes et suit la loi d'orientation, L. Jospin affirme de nouveau : « La bibliothèque, c'est le cœur de l'école ». Le texte fondateur est évidemment la circulaire n°84-360.

3. Anne-Marie Chartier : Cf. « Des discours sur la lecture à une politique de la lecture », in : *La Culture de l'écrit et les réseaux de formation*, op. cit. Voir l'ensemble des publications de l'Association Française pour la Lecture et en particulier : Yves Parent : *Les BCD. Pour quelle école ? Pour quelle lecture ?*

4. Les quatre premières pages du manuel d'Armand Colin parviennent ainsi à invoquer à peu près tout le monde, de Chauveau à Singly, en passant par Downing et Perfetti, sans oublier Barthes, Bettelheim, Jauss...

# NOTES DE LECTURE

*Catherine Jordi :*  
« *BCD mode  
d'emploi* »,  
*CRDP de Nice,*  
*1991 ;*  
« *BCD maternelle* »,  
*CRDP de Nice,*  
*1992 ;*  
« *BCD, cycle 3* »,  
*CRDP de Nice,*  
*1993.*

pédagogique pour la cotation et la rédaction des fiches de cinq cents livres, par exemple... En fait, il s'agit moins d'initier à des principes de gestion qu'à des valeurs pédagogiques, puisque chaque opération n'a de sens que si l'enfant peut ensuite la prendre en charge. Suite logique des principes de l'Heure Joyeuse établissant un contrat avec les enfants, l'évolution passe par les principes d'autonomie et d'auto-gestion militants des années 70, pour aboutir aujourd'hui à l'enseignement systématisé des outils documentaires. Les instructions officielles balisent le parcours et imposent ces habiletés méthodologiques, pour reprendre le terme anglo-saxon, comme compétences à acquérir cycle par cycle. Si certains de ces guides se tiennent dans les limites d'une pratique raisonnée et on l'espère expérimentée en grandeur réelle<sup>5</sup>, on constate aussi quelques excès : les enfants devront dépouiller les revues spécialisées pour participer à la constitution du fonds, prendre en charge le prêt, rédiger des fiches, participer à l'indexation en utilisant le langage documentaire approprié... Se constitue progressivement un véritable programme d'enseignement, qui correspond en fait plus ou moins à la pédagogie documentaire pratiquée depuis l'introduction du CAPES de documentation dans les établissements secondaires. C'est pourquoi la troisième et dernière partie de ces guides devient aujourd'hui prépondérante : elle prévoit en effet la liste des activités pédagogiques dont la BCD sera le lieu privilégié, activités qui mâtinent tout ce qui concerne l'approche du livre et de la lecture avec l'initiation à la documentation. On privilégie le dynamisme à la gestion de bibliothèque, conçue comme rétrograde et « muséifiante » : la documentation l'emporte sur la conservation, grâce au pédagogique... À quand la note de bibliothèque sur les carnets d'évaluation ?

Si l'on regarde un peu mieux ces propositions d'activités pédagogiques, on est conduit à deux constatations. On y retrouve tout d'abord les résultats de toutes les recherches menées en lecture dans les classes, à partir du classique Laurence Lentin, jusqu'à la tendance Jolibert ou Downing/Fijalkow, pour ne pas citer d'autres praticiens-chercheurs. La pédagogie du français, largement réformée en vingt ans, a adopté les techniques d'animation des bibliothèques, ce qui introduit en réalité un changement qualitatif important. Par ailleurs, la pédagogie actuelle lie intimement le lire-écrire et là encore quelques dérives sont remarquables : l'obligation de produire transforme la BCD en ateliers de travaux manuels et le guide en

---

5. Cf. les ouvrages de Catherine Jordi, conçus essentiellement comme des fiches pédagogiques où la séquence pour la classe est « prête à l'emploi ».

documentaire sur les diverses manières de fabriquer un livre/une affiche/un album, etc. La seconde constatation en découle directement. C'est celle de Geneviève Patte en 1978 : « Si certaines formes d'animation prennent trop de place, elles deviennent vite un écran entre l'enfant et le livre ». On en arrive ainsi à oublier le livre, comme rencontre unique et personnelle. Et qu'en est-il de cette précieuse liberté de dériver de façon autonome dans n'importe quel ouvrage, sans contrôle et sans obligation ? Même l'Inspecteur général G. Prévot en 1950 se déclare contre les concours de lecture, qu'il trouve « trop scolaires »...<sup>6</sup> La BCD devait déscolariser la lecture. On assiste aujourd'hui à une rescolarisation systématique des activités de bibliothèques. Est-ce l'effet pervers de la culpabilité ressentie par les maîtres laissant lire seuls les enfants ? Faut-il leur dire que la médiation du livre suppose une bonne connaissance de la littérature de jeunesse, y compris de ce qui concerne la production actuelle ? L'initiation dans ce domaine est d'ailleurs remarquablement absente de ces guides, qui s'en tiennent en général à des listes d'organismes spécialisés et n'offrent que rarement une courte bibliographie<sup>7</sup> : ceci est d'ailleurs vrai également des publications des années antérieures. Peut-être aussi, diront les partisans des « vraies » BCD, est-ce parce qu'on n'a pas su aller assez loin dans la révolution pédagogique que supposait l'introduction de la BCD à l'école et en particulier dans la liberté de circulation qui permettait d'accéder seul au livre, ainsi que les capacités critiques à développer concernant la production jeunesse...

L'époque actuelle se plaît ainsi dans un consensus large qui réconcilie bibliothèques et école. Certains esprits lucides<sup>8</sup> souhaiteraient conserver la spécificité des deux approches, qui tient dans l'évidence des structures : l'obligation scolaire rassemble le plus grand nombre qu'il faut pouvoir gérer, la bibliothèque reçoit qui le souhaite, sauf si la « séquence en BCD » rassemble tout le monde au même moment... Le risque de scolarisation avait d'ailleurs déjà été évoqué dans

**Aline Coué,  
Henri Moulis,  
Jean-Pierre Viala :**  
*« Lecture et  
bibliothèque à  
l'école maternelle »,  
Armand Colin, 1992,  
(Pratique  
pédagogique).  
151 p., 87 F*

**Francis Marcoin :**  
*« La Bibliothèque,  
fille ou sœur de  
l'école ? »,  
in : Le Français  
aujourd'hui,  
n°102, juin 1993.*

6. Cf. Mathilde Leriche, Georges Prévot : *Bibliothèques scolaires, bibliothèques d'enfants*, Bourrelier, 1950 p. 17 : « Mais il semble que le plus efficace (des procédés) c'est celui qui laisse à l'enfant toute liberté de décision et de choix ».

7. Rares sont les sélections bien faites spécifiques aux BCD, c'est-à-dire qui proposent d'excellents ouvrages en nombre restreint : on peut signaler le travail récent fait autour de la Bibliothèque Départementale des Yvelines : *BCD, guide pratique* qui tient compte des tranches d'âge et donne les prix des ouvrages. Paraîtra au mois de mars 1994.

8. Cf. textes de Francis Marcoin, op. cit. et aussi *À l'école de la littérature*, Editions ouvrières, 1992.

# NOTES DE LECTURE

**Dominique Righi :**  
« *Animer une BCD* »,  
**Hachette, 1993,**  
**(Pédagogie pratique**  
**à l'école), 192 p.**  
**110 F**

quelques synthèses émanant des inspections pédagogiques.<sup>9</sup> D'autres, non moins lucides, évoquent enfin le vrai monde des BCD existantes qui figure si peu dans les publications : ainsi Max Butlen appelle-t-il de ses vœux une enquête précise et généralisée pour connaître le nombre de BCD, leur fonds et leur fonctionnement. Cela permettrait la publication de textes moins enclins à la répétition, et plus utiles puisque évaluant précisément l'impact des BCD sur les capacités de lecture. Il n'est pas certain pourtant que la pédagogisation de la bibliothèque gomme toutes les difficultés et soit la voie royale vers la lecturisation tant attendue. On oublie trop souvent deux forces majeures de résistance. Tout d'abord, dans toute bibliothèque, le poids des ouvrages et leur existence physique donnent aux problèmes a priori simples que posent leur classement et leur communication une dimension souvent insoupçonnée et qui fait baisser bien des bras, y compris militants. Contrairement à ce qui s'est beaucoup dit, ce n'est pas forcément parce qu'on s'occupe bien des problèmes pratiques qu'on laisse dans l'ombre les objectifs théoriques : le classement est un excellent exemple de problème théorico-pratique très complexe ! Oui, la bibliothèque est ce lieu frustrant où la mise en ordre du savoir, qui paraît si simple en théorie, devient souvent le mirage d'un idéal bourgeois. À force d'imaginer le meilleur des mondes pédagogiques, on finit par ne même plus avoir de bibliothèques de classe modestes, mais cohérentes et maîtrisées. Ensuite, comme le souligne Jean Hébrard<sup>10</sup>, le lecteur lui-même résiste : et les résistances en tous genres, y compris celles des maîtres et de l'institution ne doivent-elles pas être suffisamment prises au sérieux pour ne pas être simplement l'objet d'un discours de déploration sur le conservatisme à l'école ? Après avoir découvert les limites de la bibliothèque de classe, il faudrait avouer avec un brin de réalisme sceptique celles de la BCD. Espérons que l'enfant trouvera un moyen de se faire un chemin à soi dans cette avalanche pédagogique... Et si l'on redécouvrait le plaisir défendu de lire Dumas à dix ans, parce que ses œuvres ne figurent pas dans la BCD ?

Hélène Weis

## Références bibliographiques

« BCD, bibliothèques », in : *Dix ans !, Actes de lecture*, n°40, décembre 1992.  
Odile Britan, Christian Fournier : *Créer une BCD. Pourquoi ? Comment ?*, Magnard, 1985.  
*La Bibliothèque centre documentaire. Vers une nouvelle école élémentaire*, ADACES : INRDP, 1977.

9. Voir en particulier le texte très pragmatique de Pierre Baligand : « L'implantation des Bibliothèques-Centres Documentaires à l'école élémentaire ». CDDP Auxerre.

10. Jean Hébrard : « Du discours sur la lecture à une politique de la lecture » in : *La Culture de l'écrit et les réseaux de formation*.